



# JOURNAL MUNICIPAL

de Pointe-à-la-Croix

AVRIL 2018

Heures d'ouverture du site de matériaux secs à compter du 15 mai 2018 :

- Mardi : 9 heures à midi
- Jeudi : 9 heures à midi
- Samedi : 9 heures à midi  
13 heures à 15 heures

### Mai / May

L	M	M	J	V
	1	R	3	4
Δ	8	9	10	11
O Δ	15	R	17	18
Δ	22	23	24	25
O Δ	29	R	31	

### BRUNCH DE LA « FÊTE DES MÈRES »

Un brunch « Fêtes des Mères » au profit des pompiers volontaires de Pointe-à-la-Croix



Endroit : Centre polyvalent  
 Date : **Dimanche le 13 mai 2018**  
 Heure : De 8 h 00 à 13 h 00  
 Coût : 9\$ (adulte)  
 5\$ (12 ans et moins)  
 Bienvenue à tous !

### ACTIVITÉS DE LA MAISON DES JEUNES DE POINTE-À-LA-CROIX - MOIS DE MAI

- Samedi 5 mai : Disco
- Jeudi 10 mai : cuisine
- Samedi 12 mai : Guitare hero
- Jeudi 17 mai : Fait ta bath bombe (avec Manon)
- Samedi 19 mai : Film
- Jeudi 24 mai : Gym
- Samedi 26 mai : Film



### INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2018

Camp de jour pour les jeunes des municipalités de Pointe-à-la-Croix, d'Escuminac et de Ristigouche Sud-Est. **Les inscriptions seront reçues mardi le 1<sup>er</sup> mai de 17 h à 19 h.** N'oubliez pas de compléter le formulaire que vous recevrez de l'école **avant la soirée de l'inscription.** Frais d'inscription 235\$ pour un premier enfant, 150\$ pour un deuxième enfant et 110\$ pour un troisième enfant d'une même famille. Veuillez noter qu'une partie des frais d'inscription **ne sont plus remboursables** dans le cadre de la politique familiale.



## **Programme rénorégion 2018-2019**

### ***Votre résidence nécessite des réparations majeures ? Vous êtes propriétaire-occupant? Votre revenu est limité ?***

Le programme Rénorégion peut vous être utile. Il vous offre une aide financière pouvant atteindre 95 % des coûts des travaux admissibles sans dépasser 12 000 \$. Le pourcentage d'aide varie selon le revenu et la taille de votre ménage.



La valeur de votre résidence (excluant la valeur de votre terrain) ne doit pas excéder 115 000 \$ en 2018.

### **Autres informations**

Le coût reconnu tient compte du plus bas montant entre la soumission d'un entrepreneur et l'évaluation du coût établi par la MRC d'Avignon à partir d'une liste déterminée par la SHQ.

Les travaux ne doivent pas débuter avant que la MRC délivre un certificat d'admissibilité confirmant l'aide financière.

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur détenant une licence en vigueur du Québec ainsi que les numéros de la TPS et de la TVQ.

Les travaux doivent être exécutés à la satisfaction de la SHQ dans les six (6) mois suivant la délivrance du certificat d'admissibilité par la MRC Avignon.

L'aide financière est versée par la MRC d'Avignon à la fin des travaux.

Le propriétaire doit s'engager à faire exécuter tous les travaux jugés nécessaires pour corriger les défauts majeures urgentes.

Le logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger les défauts majeures urgentes.

La sélection des demandes d'inscription sera effectuée en fonction des fonds disponibles et des revenus des ménages.

### **Réparations majeures**

Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin)

Les ouvertures (portes, fenêtres)

Les saillies (éléments structurels des galeries, balcons, escaliers extérieurs)

La toiture (revêtement de toiture, pontage)

La structure (fondation et ossature du bâtiment)

L'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique)

La plomberie (tuyauterie, puits, installation septique)

Le chauffage (appareil et système de chauffage)

L'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation)



et

Autres défauts majeurs admissibles:  
Surpeuplement  
Bâtiment inachevé

Exemples de taux d'aide financière selon les revenus du ménage (année 2017) :

<b>Revenu du ménage = 100 % propriétaire + 100 % conjoint(e) + 25 % des autres membres du ménage</b>				
<b>Composition du ménage/taux</b>	Couple ou personne seule	2 à 3 personnes sauf couple	4 et 5 personnes	6 personnes et plus
Maximum 95 %	Égal ou moins de 23 500 \$	Égal ou moins de 29 000 \$	Égal ou moins de 32 500 \$	Égal ou moins de 35 500 \$
91 %	24 500	30 000	33 500	36 500
84 %	25 500	31 000	34 500	37 500
76 %	26 500	32 000	35 500	38 500
68 %	27 500	33 000	36 500	39 500
60 %	28 500	34 000	37 500	40 500
52 %	29 500	31 000	38 500	41 500
44 %	30 500	36 000	39 500	42 500
36 %	31 500	37 000	40 500	43 500
28 %	32 500	38 000	41 500	44 500
20 %	33 500	39 000	42 500	45 500
0	33 501 +	39 001 +	42 501 +	45 501 +

**N.B. Le tableau 2018-2019 sera disponible sous peu**

**DOCUMENTS À JOINDRE AVEC LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**POUR TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE** (à défaut de produire tous ces documents, votre demande peut être annulée automatiquement) :

- **Compte de taxes municipales 2017** (bâtiment uniformisé seulement)
- **Preuves de revenus du ménage 2017** (rapport d'impôt fédéral ainsi que tous les relevés soit : T4 TP4 - Relevé 5 - Relevés du Québec - etc.
- **L'AVIS DE COTISATION FÉDÉRAL 2017** est **OBLIGATOIRE**  
( si non disponible : OPTION C français 1 800 959-7383 / anglais 1 800 959-8281

Le formulaire d'inscription est disponible au bureau municipal. Pour rendez-vous 418 788-2011 poste 3.

La date d'inscription au programme se termine le **1<sup>er</sup> juin 2018**





## CADRE NORMATIF SUR L'ÉROSION DES BERGES



### Aux citoyens concernés,

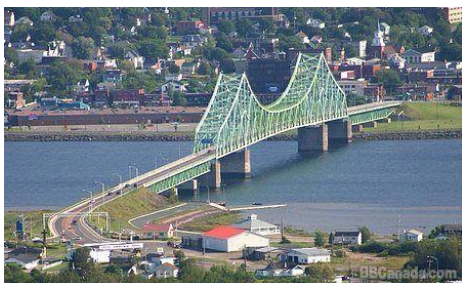
Depuis le printemps 2017, la municipalité a adopté un cadre normatif sur l'érosion des berges. Il s'agit d'un cadre législatif établissant la réglementation quant à l'utilisation des propriétés côtières. C'est une réglementation qui a été produite par le *Ministère de la Sécurité Publique* (MSP) et qui a été adoptée par les différentes MRC concernées. Son application nous est donc imposée. Les propriétés concernées ne sont que celles donnant sur la *Baie-des-Chaleurs* à partir du pont *J. C. Van Horne* et contournent toute la *Gaspésie*.

Les distances de protection à respecter sont désormais établies en fonction du type de côte. Les travaux à l'intérieur des zones de protection sont assujettis aux limitations du cadre normatif. Cela comprend les nouvelles constructions, les déplacements, les agrandissements, ajouts de bâtiment accessoire, de piscine, travaux de terrassement, d'installation septique et autres susceptibles de provoquer des mouvements de sol ou de réduire leur stabilité.

Les limitations sont complexes, compte tenu que ce règlement vous concerne directement et si vous désirez davantage d'information à sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec **Louis Pascal Laforest**, *inspecteur municipal* au bureau municipal au 418 788-2011 #6 (lundi et jeudi).

## HORAIRE DE TOURNAGE – PONT J.C. VAN HORNE

Date	Heure de l'activité	Activité	Exercice nécessaire
12 mai	6 h 00 à 16 h 00	Installation des câbles	Aucun (pont ouvert)
13/14 mai	21 h 00 à 6 h 00	Tournage de nuit	Pont fermé
14/15 mai	21 h 00 à 6 h 00	Tournage de nuit	Pont fermé
15/16 mai	21 h 00 à 6 h 00	Tournage de nuit	Pont fermé
16 mai	7 h 00 à 16 h 00	Retirer les câbles	Aucun (pont ouvert)
16/17 mai	21 h 00 à 6 h 00	Tournage de nuit (si nécessaire)	Pont fermé
17 mai	7 h 00 à 16 h 00	Retirer les câbles (si nécessaire)	Aucun (pont ouvert)



Tournage d'un film sur le pont J.C. Van Horne

Les productions Blood Quantum Inc. se préparent à venir tourner plusieurs scènes d'un long métrage dans la région.

Le film est écrit et réalisé par Jeff Barnaby, un Mig'maq originaire de Listuguj. L'action du film est campé dans un village autochtone fictif du nom de Red Crow River.

M. Barnaby s'est inspiré du lieu qui l'a vu naître pour camper son histoire et rendre hommage à sa région. C'est aussi pourquoi il a choisi le pont

J.C.Van Horne pour tourner ses scènes de pont.

Besoin spécifique du tournage : Fermeture à la circulation automobile pendant les heures de tournage, sauf pour les véhicules d'urgence.

Nous sommes conscients du dérangement que peut occasionner un tel tournage. Nous souhaitons vivement votre coopération. Pour toute question contactez Louise Bédard au 514-655-7986.





## OFFRE D'EMPLOIS PAVILLON SAINTE-HÉLÈNE



Le Pavillon Sainte-Hélène est à la recherche d'un(e) cuisinier(ère)

**Lieu de travail :** 44, rue Chaleur, Pointe-à-la-Croix (Québec), G0C 1L0

**Principales fonctions :** La préparation des repas (3) pour 16 personnes et l'entretien de la cuisine

### Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : Secondaire

Année d'expérience reliée à l'emploi : 1 an d'expérience

Salaire offert : à discuter

Statut d'emploi : permanent temps plein de jour

Langues demandées : français, anglais un atout

Nombre d'heures par deux semaines : 70 et une fin de semaine sur deux

Date prévue d'entrée en fonction : **7 mai 2018**

---

Le Pavillon Sainte-Hélène est à la recherche d'un(e) préposé(e) aux bénéficiaires



### Principales fonctions :

Distribuer les médicaments qui ont été préalablement préparés par la pharmacie, prendre les glycémies et donner l'insuline à l'aide de stylos piqueurs, faire les soins d'hygiène personnelle à ceux qui en nécessitent le besoin, participer aux tâches ménagères, vider les bassines, passer la collation et voir au bien-être des résidents.

### Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : Secondaire professionnel (DEP) terminé  
atout

Années d'expérience reliées à l'emploi : un

Salaire offert : à discuter

Nombre d'heures par semaine : 36

Qualification professionnelle reconnue en dehors du réseau scolaire : à évaluer lors de l'entrevue : RCR et PDSB

Statut d'emploi : permanent, temps plein, jour, nuit, fin de semaine

Date prévue d'entrée en fonction : **7 mai 2018**

---

Le Pavillon Sainte-Hélène est à la recherche d'un(e) préposé(e) à l'entretien ménager

### Principales fonctions :

Pour l'entretien ménager, faire les tâches selon un horaire pré-établi.



### Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : Secondaire  
atout

Années d'expérience reliées à l'emploi : un

Salaire offert : à discuter

Langues demandées : français

Nombre d'heures par semaine : Variable le jour/le soir

Conditions diverses : les heures sont variables selon la demande

Statut d'emploi : occasionnel de jour/soir

Date prévue d'entrée en fonction : **7 mai 2018**



Personne à contacter :

Lyne Arseneau, coordonnatrice

Téléphone : 418-788-5654 poste 3

En personne : 44, rue Chaleur, Pointe-à-la-Croix

Courriel : [pavhel@globetrotter.net](mailto:pavhel@globetrotter.net)



## OFFRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

### CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA PETITE-ROCHELLE

(Situé sur la halte routière à Pointe-à-la-Croix)

La Société historique Machault est à la recherche de deux étudiants ou étudiantes pour combler des postes d'animateurs/animatrices au Centre d'interprétation situé dans la maison historique Young sur la halte routière à Pointe-à-la-Croix.

Les candidats et candidates recherchés doivent être fonctionnels dans les deux langues officielles et la priorité sera accordée à des étudiants du domaine des arts, de l'histoire, des communications ou du théâtre.

Ces emplois sont offerts aux étudiants de niveau secondaire 4 et 5 et de niveau collégial.

Il s'agit d'emplois s'échelonnant de la fin juin à la fin d'août. Les étudiants intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 mai** par courriel à l'adresse suivante :

[lapetiterochelle@globetrotter.net](mailto:lapetiterochelle@globetrotter.net)

Pour information : Michel Goudreau, président au 418-788-5590

---

### **CAMP DE JOUR – OFFRE D'EMPLOIS – MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX**

**Poste : Coordonnateur (trice) pour le camp de jour**

Du 3 juillet au 17 août 2018. Temps plein 8 semaines de juillet à août.

**Poste : Moniteur/monitrice (3 postes à combler) pour le camp de jour**

Avoir 17 ans avant le 1<sup>er</sup> juin 2018. Temps plein 8 semaines de juillet à août.

**Poste : Accompagnateur (trice) (2 postes à combler) pour enfants à besoins particuliers**

Temps plein 8 semaines de juillet à août.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **25 avril 2018** par courriel électronique à l'adresse suivante : [service.lac@hotmail.com](mailto:service.lac@hotmail.com) en indiquant le titre d'emploi et la référence suivante : « **Camp de jour 2018** »



# **OFFRE D'EMPLOI**

## **Adjoint au coordonnateur des travaux publics**



### **DESCRIPTION DE L'EMPLOI**

Sous l'autorité de la direction générale, le titulaire se voit confier les activités opérationnelles suivantes :

- Participe à la planification, l'organisation, l'exécution et la supervision des travaux en lien avec les infrastructures de voirie, le réseau d'aqueduc, le réseau d'égouts, les bâtiments municipaux, les parcs, les espaces verts et l'entretien des équipements (machinerie et outillage)
- Participe à l'identification des besoins de formation pour les employés du service
- S'assure du respect du programme de prévention en matière de santé et sécurité au travail en vigueur chez l'employeur
- S'assure de la réalisation des travaux demandés à son équipe dans les délais prescrits et en fait rapport à son supérieur
- Supervise les horaires de travail et l'assignation des employés sous sa responsabilité et s'assure de l'utilisation efficace du temps de travail
- Met en pratique une approche de gestion qui favorise la mobilisation, la participation, la responsabilisation, l'initiative et l'atteinte des objectifs de son personnel

Cette description n'est pas limitative, mais indicative. Elle contient les principales tâches à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Posséder un diplôme dans un domaine pertinent relatif au poste et un minimum de quatre (4) années d'expérience dans le domaine (une combinaison différente de compétences et d'expériences sera considérée)
- Démontrer des habilités de gestion des ressources humaines, de planification et de contrôle budgétaire
- Posséder un certificat d'opérateur en eau potable et en eaux usées ; ou prévoir obtenir de tels certificats
- Posséder la carte ASP Construction
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 3 valide et sans restriction
- Être capable de bien lire et de bien interpréter des plans, des devis et des cahiers de charge

- Être capable de rédiger des rapports clairs et concis
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit)
- Maîtriser l'usage de logiciels informatiques liés à son travail et être familier avec l'environnement Microsoft Office
- Être apte et disponible à suivre les cours nécessaires à l'exécution du travail
- Avoir un sens élevé de l'organisation, avoir du leadership, de l'autonomie, et avoir une bonne capacité à travailler en équipe
- Être disponible pour être de garde (soir, fin de semaine et jour férié)

### **CARACTÉRISTIQUES DU POSTE**

- **Entrée en fonction prévue : mai 2018**

La Municipalité offre un salaire et des conditions de travail concurrentiels et offre, au besoin, la formation adéquate pour occuper le poste. Poste temps plein, 37,5 heures par semaine.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 27 avril 2018 à 15 heures** à l'adresse suivante :

Municipalité de Pointe-à-la-Croix  
139, boulevard Interprovincial  
Pointe-à-la-Croix (Québec) G0C1L0

ou

par courriel à [directeurgeneral@pointe-a-la-croix.com](mailto:directeurgeneral@pointe-a-la-croix.com)

Seuls les candidats retenus recevront un accusé de réception.

Dans ce texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.